



MAIRIE D'ARTAIX 71110

Compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ARTAIX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Éric NEVERS.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 10

Mesdames BACHELET Nathalie, GONNARD Catherine, HILT Sabine et PAQUELIN Clémence,
Messieurs CHERVIER Daniel, CROISIER Eric, NEVERS Eric, NOTTIN Jean-Pierre, SABOT Bruno et VERNIOL Alain.

Étaient excusés Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 1

Madame DAENEN Danièle

Date de convocation : le 1^{er} juillet 2020

Excusé : 1 **Procuration :** 0 **Votants :** 10

Secrétaire de séance : Monsieur NOTTIN Jean-Pierre

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 h 00.

Compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de sa dernière réunion.

Ordre du jour

1. Désignation des délégués/ suppléants pour les élections sénatoriales
2. Transfert du siège du SIVOM de l'Arçon et de l'Urbise
3. Désignation des délégués du SYDESL et du Syndicat Refuge fourrière à compléter

1. Désignation des délégués/ suppléants pour les élections sénatoriales

Vu la circulaire ministérielle n° INTA201595J du 30 juin 2020,

Vu le décret de convocation n°2020-812 du 29 juin 2020,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020 fixant le nombre de délégués et suppléants à élire dans chaque commune,

Vu le procès verbal de la désignation des délégués du conseil municipal d'Artaix et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 10 juillet 2020,

Le délégué et les 3 suppléants sont élus successivement, sans débat, au scrutin secret, majoritaire à deux tours parmi les conseillers municipaux. La majorité absolue des suffrages exprimés est exigée au premier tour et à la majorité relative pour le second tour.

Les résultats des votes sont les suivants :

Délégué : Monsieur Eric NEVERS

Suppléants : Monsieur Bruno SABOT

Monsieur Alain VERNIOL

Madame Catherine GONNARD

(La délibération porte la référence D2020-36)

2. Transfert du siège du SIVOM de l'Arçon et de l'Urbise

Monsieur le premier adjoint, Président du SIVOM de l'Arçon et de l'Urbise explique à l'assemblée qu'il est proposé de déplacer le siège du SIVOM à Chenay le Châtel pour des raisons de commodités administratives. Pour ce faire, il est demandé aux communes membres du SIVOM de l'Arçon et de l'Urbise de se prononcer sur ce transfert qui entrainera également un changement des statuts à l'article 3.

Après délibération, le Conseil Municipal,

Accepte à la majorité, le transfert du siège du SIVOM de l'Arçon et de l'Urbise de la mairie de Bourg le Comte à la mairie de Chenay le Châtel

(La délibération porte la référence D2020-37)

3. Délégués du SIVU Refuge et du SYDESL

Monsieur le Maire demande à ses conseillers de se désigner pour être suppléants au SIVU refuge et demande à ce que la liste des suppléants soit revue à la baisse (1 suppléant au lieu de 2).

Après délibération et à l'unanimité :

- Mesdames Clémence PAQUELIN et Nathalie BACHELET sont désignées suppléantes au SIVU Refuge
- Madame Sabine HILT est désignée comme la seule suppléante au SYDESL

Puis il propose de faire une synthèse consistant à mettre à jour de façon définitive la délibération D2020-20 qui désignait les délégués aux commissions communales et syndicats intercommunaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la liste remise à jour suivante :

DELEGUE COMMUNAUTAIRE :

M. NEVERS Eric

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

M. NEVERS Eric, Mme BACHELET Nathalie, Mme DAENEN Danièle, M. NOTTIN Jean-Pierre.

COMMISSION DES FINANCES :

M. SABOT Bruno, Mme PAQUELIN Clémence, M. VERNIOL Alain, Mme GONNARD Catherine.

COMMISSION DES BATIMENTS ET ECLAIRAGE PUBLIC :

M. CHERVIER Daniel, M. VERNIOL Alain, M. NEVERS Eric, Mme HILT Sabine.

COMMISSION DES CHEMINS, CIMETIERE ET FLEURISSEMENT :

M. SABOT Bruno, M. CHERVIER Daniel, M. CROISIER Eric, Mme BACHELET Nathalie.

COMMISSION PERICOLAIRE :

Mme GONNARD Catherine, M. NOTTIN Jean-Pierre.

COMMISSION COMMUNICATION, ANIMATION COMMUNALE, CAMPING, TOURISME :

Mme HILT Sabine, M. SABOT Bruno, Mme PAQUELIN Clémence, Mme DAENEN Danièle.

CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :

M. NOTTIN Jean-Pierre.

DELEGUE DE LA PROTECTION DES DONNEES DANS LE CADRE DU RGPD

Mme GONNARD Catherine

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur NOTTIN Jean Pierre

CORRESPONDANT DU JOURNAL DOMINO :

Mme GONNARD Catherine.

SIVOM DE L'ARÇON ET L'URBISE

M. NEVERS Eric, M. SABOT Bruno

Suppléants : M. CROISIER Eric, M. CHERVIER Daniel.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA SOLOGNE LIGÉRIENNE

M. NEVERS Eric, M. VERNIOL Alain

Suppléants : M. CHERVIER Daniel, Mme HILT Sabine.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE S & L Comité du Brionnais (SYDESL)

M. NEVERS Eric, M. VERNIOL Alain

Suppléants : Mme HILT Sabine

SYNDICAT REFUGE FOURRIÈRE

M. VERNIOL Alain, Mme DAENEN Danièle.

Suppléants : Mme PAQUELIN Clémence, Mme Nathalie Bachelet

SPANC DU BRIONNAIS (SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

M. NEVERS Eric

Suppléant: M. SABOT Bruno.

OFFICE DE TOURISME DES CANTONS DE MARCIGNY ET SEMUR EN BRIONNAIS

Mme PAQUELIN Clémence

Suppléante : Mme GONNARD Catherine

ASSOCIATION DU CANAL de ROANNE à DIGOIN

M. NEVERS Eric

Suppléant: M. VERNIOL Alain

SIAH de Marcigny/Semur

Monsieur Alain Verniol

Suppléant : Madame Nathalie Bachelet

Après un tout de table, la séance s'est terminée à 21 h30.

Le Maire, ERIC NEVERS

Nathalie	BACHELET	
Daniel	CHERVIER	
Eric	CROISIER	
Danielle	DAENEN	absente
Catherine	GONNARD	
Sabine	HILT	
Eric	NEVERS	
Jean Pierre	NOTTIN	
Clémence	PAQUELIN	
Bruno	SABOT	
Alain	VERNIOL	

